culture cherche le moyen d'empêcher qu'il se propage.

— On a apporté hier à la Morgue de Paris des débris humains trouvés à Passy.

On croit qu'il s'agit d'un crime. A demain des détails.

— L'escadre d'évolution qui est à Marseille s'est livrée avant-hier à un simulacre de branle bas de combat.

A dix heures précises du matin, le capitaine de vaisseau commandant le *Richelieu* montait sur la dunette et donnait le premier signal de branle-bas de combat.

Immédiatement les postes s'organisent, les canonniers prennent place aux batteries de l'entre-pont, les vergues se couvrent pour cacher les gabiers, les fusiliers et les hommes de mousqueterie se placent sous la conduite de leurs officiers respectifs.

A fond de cale, toutes les portes étanches de l'avant sont fermées, l'air arrive par des conduits en toile qui le prennent sur le pont ; les lits sont organisés pour permettre de prendre les blessés sur le pont et, au moyen de poulies, les descendre à l'infirmerie, où se tiennent les chirurgiens, les aides et l'aumônier.

La manœuvre des canons a été faite avec une admirable rapidité ; sous les ordres du capitaine de batterie, les hommes font fonctionner avec une surprenante facilité ces énormes canons de 24 qui pèsent plus de 14,000 kilog. L'on a fait pendant une heure le simulacre du tir en introduisant dans l'âme des canons les projectiles, les gargousses, mais sans tirer : ce qu'en terme de marine on appelle le branle-bas à *sec*.

Pendant ce temps, diverses manœuvres des plus intéressantes s'exécutaient sur le pont : les fusiliers, rangés en tirailleurs le long du bordage, faisaient feu sur un point donné, puis se formaient en pelotons pour continuer le feu, et rentraient ensuite derrière leurs garages.

Après une manœuvre d'abordage, tous les hommes, le sabre d'une main, le revolver de l'autre, rangés en bataille sur le pont, sous la conduite de leurs officiers, le signal a été donné pour le simulacre d'un incendie : d'abord à la coupée de bâbord, puis incendie général dont le foyer principal aurait été au poste de l'équipage.

A ce moment, la grosse cloche sonne le tocsin, et l'équipage entier court aux pompes, pendant que la compagnie des charpentiers du bord se range sous les ordres du maître calfat.

A onze heures, le branle-bas était terminé, et l'équipage quittait les armes pour déjeuner.

L'escadre ne se compose plus que de huit bâtiments, le *Desaix* étant parti la veille au soir pour une destination inconnue.

— LE CENTENAIRE DE ROUSSEAU. — Les journaux républicains publient le programme suivant de la fête qui doit avoir lieu dimanche prochain, au cirque du Château-d'Eau, pour le Centenaire de J. J. Rousseau :

La *Marseillaise*.
Discours sur le 14 Juillet, par M. Marcou.
1° Ouverture par l'orchestre.
2° Air du *Devin*, par M. Taskin, du Théâtre-Lyrique :
3° Air de *Colette*, par Mlle A. Luigini, du Théâtre-Lyrique :
4° Air de ballet, par l'orchestre ;
5° Duo, par Taskin et M. le Luigini.
Discours sur Jean-Jacques Rousseau, par M. Louis Blanc.
Morceaux exécutés par la société chorale Chevé Galin.
Conférence sur la vie de J. J. Rousseau, par M. Ernest Hamel.
Le *Chant du Départ*.
Menuet de J. J. Rousseau.
Marche militaire, de J. J. Rousseau.
La *Marseillaise*, chantée par la société Chevé.

L'orchestre sera dirigé par M. de Sivry.

L'entrée est gratuite et aura lieu sur la présentation de cartes délivrées à l'avance par le soin des membres du comité.

Cette fête sera suivie d'un banquet auquel les dames sont conviées, et qui aura lieu le soir à sept heures, au restaurant du lac Saint-Fargeau.

Garibaldi a demandé par le télégraphe à M. Louis Blanc d'être inscrit au nombre des membres du comité pour la célébration du Centenaire de Rousseau.

— UN DRAME DANS LA MONTAGNE. — On nous écrit du Dauphiné :

« Un fait extraordinaire vient de se produire sur une montagne voisine de Grenoble appelée le Mont-Saint-Eynart, à peu de distance du fort que le Gouvernement a récemment fait construire au sommet escarpé de ladite montagne, en vue de défendre la route stratégique qui conduit au Mont-Cenis par la vallée du Grésivaudan, contre une attaque éventuelle de l'Italie.

» Sur le flanc sud-ouest de la montagne, le nommé Marius Wang..., du hameau de Vauce, près du Sappey, était occupé avec son père à couper du bois dans la forêt, lorsque tout-à-coup sortit d'un fourré voisin un ours énorme. C'était sans doute le même qui avait été signalé quelques jours auparavant et qu'on avait poursuivi sans succès.

» Le terrible animal s'élança sur le jeune homme qui, dit-on, est d'une taille et d'une force athlétiques. Celui-ci, renversé, roula avec l'ours sur la pente rapide et défrichée à cet endroit, au-dessus d'eux, un précipice d'une profondeur de 3 à 400 mètres se trouvait au bas de la pente. L'homme et l'ours enlacés y tombèrent.

» Par bonheur, à quelques mètres au-dessous du bord, le groupe se heurta contre de grosses racines d'arbres qui proéminaient fortement à découvert au milieu du gouffre. Le choc, reçu directement par l'ours, fut si violent que les deux adversaires se trouvèrent séparés et rejetés en arrière. Le jeune homme, qui, par bonheur, n'avait pas perdu complètement connaissance, put s'accrocher aux branches pendantes d'un chêne et y maintenir jusqu'à ce que son père, accourant en toute hâte, pût lui porter secours. Il en fut quitte pour de nombreuses contusions, fort heureusement sans gravité, et une côte enfoncée sous l'étreinte du redoutable animal.

» Pendant ce temps, l'ours étourdi roulait au fond du précipice, où, dans un dernier choc, il s'écrasa contre un quartier de roc, au pied duquel il fut retrouvé.

» Sa chair a été débitée le lendemain dans le pays à raison de 40 centimes le kilo. »

TRIBUNAUX

M. CLABAUT, DE LILLE, CONTRE LE JOURNAL LE *Siècle*. — REFUS D'INSERTION.

A la date du 18 mai dernier, paraissait dans le journal l'*Univers* un entrefilet qu'il est utile de reproduire pour la clarté des débats et que voici :

« Les catholiques de Lille ont eu l'heureuse idée d'imprimer et de répandre à profusion un petit feuillet où sont trois petites citations de Voltaire qui suffisent à donner amplement l'idée de ce que valait son patriotisme :

LE CENTENAIRE DE VOLTAIRE
en France

» Je mourrai bientôt et ce sera en te détestant (la France), pays des singes et des tigres, où la folie de ma mère me fit naître.
» Signé : VOLTAIRE. »
(*Lettre du 7 août 1766 à d'Alembert.*)

—

« Allez, mes Français (Welches !), vous êtes les résidus, les excréments du genre humain.
Signé : VOLTAIRE. »
(*Discours de Voltaire aux Welches*)

—

« L'infâme prussien ne doit servir qu'à faire mettre à genoux les Français.
Signé : VOLTAIRE. »
(*Lettre de mai 1775, à Frédéric II, roi de Prusse.*)

Est-ce assez infâme, disait le journal l'*Univers*, reproduisant ces quelques citations, et il ajoutait en terminant son article :

« C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à ce sujet l'application de l'idée que proposait hier un de nos correspondants, recommandant l'affichage sur grand papier de couleur des citations dont les petites feuilles publiées à Lille fournissent un échantillon.

» Partout où la chose pourra se faire, et moyennant le dépôt et les déclarations usités en pareille matière, la chose est faisable en beaucoup d'endroits, rien ne saurait être meilleur et plus efficace que cette publication par affiches. Ce serait, en réalité, Voltaire cloué au pilori, et satisfaction serait ainsi donnée pour une part à la pudeur publique et au patriotisme outragés. »

Dès le lendemain, le *Siècle*, reprenant la politique, concluant ainsi :

» En attendant, de toutes les sacristies sort un tapage d'enfer. On inonde les campagnes de petits papiers où Voltaire est représenté sous les traits du diable : il est question dans l'*Univers* d'afficher « partout où la chose pourra se faire » ces petits paniers, destinés à réduire Voltaire en poudre. L'éditeur Lillois de ces affiches ineptes répond au nom de Clabaud; pour clabauder on peut s'en rapporter à cet industriel : Voltaire,

Je te plains de tomber en ces mains redoutables...»

C'est alors que mis ainsi en cause, M. Clabaud demanda au journal le *Siècle* l'insertion de la lettre suivante :

« A M. le gérant du *Siècle*.

» Attaqué dans votre journal comme éditeur d'une affiche inepte « sur Voltaire », je vous requiers de placer la susdite « affiche » sous les yeux de vos lecteurs.

« Je mourrai bientôt, et ce sera en détestant la France, ce pays des singes, etc.»

(Suit la copie de l'affiche citée plus haut.)

J'ai l'honneur de vous saluer.
Signé : EM. CLABAUD, avocat. »

Refus d'insertion et assignation au journal le *Siècle* d'avoir à comparaître devant la 8e chambre correctionnelle.

Le journal poursuivi a été renvoyé des fins de la plainte, conformément aux conclusions du ministère public.

Pourquoi ? Parce que Me Dreyfus, son avocat, a su établir et prouver que l'article publié par le *Siècle* n'était qu'une réponse à un article publié par l'*Univers* d'abord, et qu'ensuite la lettre dont M. Clabaud poursuivait l'insertion n'était pas, en somme, une réponse à l'article précité, composée qu'elle était de quelques lambeaux de phrases signées Voltaire.

Adoptant cette théorie, nous le répétons, le tribunal a renvoyé le journal incriminé des fins de la plainte.

—

FALSIFICATION DES BONS TRÉSOR. — Le 2 févr er 1877, le ministre des finances recevait une lettre dans laquelle on l'avertissait qu'une « Société d'Allemands, d'Anglais et d'Américains» était venue à Paris pour frauder le Trésor en falsifiant ses bons, et que son but était d'en faire jusqu'à deux millions de livres sterling.

Le signataire de la lettre assurait que cette « Société » aurrait certainement réussi s'il n'y avait mis arrêt en la menaçant de dénonciation. Il avouait d'ailleurs d'avoir placé lui même une partie de ses bons falsifiés en nantissement, mais disait-il, *bona fide*.

« La fraude était tellement facile, disait-il, surtout pour les hommes qui l'avaient commencée, que je ne doute pas que Votre Excellence comprendra que j'ai rendu un vrai service en ayant toute l'énergie voulue pour empêcher es hommes pareils d'aller plus loin aussitôt que j'ai su de quoi il s'agissait et malgré que l'on m'offrait une commission considérable.

» Mais faire tant de mal à la France et à des Français, et cela pour des Allemands, Anglais et Yankées, vraiment non !

» Cela ne m'était pas possible. J'en serais mort de honte et de désespoir d'avoir laissé faire et aidé à un acte pareil. C'est déjà bien assez d'avoir le chagrin et le remords d'y avoir contribué involontairement premièrement, et forcément après.

» Je conclus qu'ils ont tenu leur promesse de ne pas faire un bon de plus en France, et moi la mienne de finir de leur payer ce qui était en gage, sauf deux bons que je vous renvoie inclus. »

Cette lettre était signée : A Morin. Son auteur dont le vrai nom serait Freret, comparaissait hier devant la cour d'assisses de la Seine. Les individus qu'il a signalés ont été mis en accusation, mais n'ont pu être arrêtés. Freret seul a été extradé d'Angleterre. Il est né à Montvilliers et âgé de cinquante ans.

L'accusation donne des détails curieux sur sa vie aventureuse. Il prit une foule de faux noms pour échapper aux condamnations à la réclusion pour baraterie et pour corruption de fonctionnaires publics, prononcée par la cour d'assises de la Seine-Inférieure, aux travaux forcés à perpétuité, pour faux en écriture de commerce et fabrication de fausse monnaie. Il n'a subi aucune de ces peines criminelles, ayant toujours réussi à s'évader au cours des procédures suivies contre lui. Il se cachait en dernier lieu en Angleterre sous le nom de Charles Hobbert.

L'instruction commence à la suite de la lettre adressée par Freret au ministre des finances. On constata que des falsifications avaient été opérées sur dix-huit bons du Trésor d'une valeur primitive de 20,610 francs qu'on leur avait donné une valeur de 289.360 francs. L'expert a reconnu que l'accusé Freret avait lui-même apposé de fausses signatures sur ces bons. Quatorze de ces bons falsifiés ont été négociés chez le changeur Hilaire Lacroix, sous le nom de Morin ; 80,000 francs avaient été prêtés. Ce prêt fut converti en vente ferme au profit de la Société française-belge qui avait fourni les fonds.

Quelques passages de l'interrogatoire ne sont pas sans intérêt pour faire connaître cette curieuse physionomie d'accusé.

D. Vous êtes un homme d'expédient. Vous avez réussi à vous évader ?

L'accusé, du ton le plus dégagé. — Pardon, je me suis en allé; c'est différent. Les gendarmes m'ont laissé libre; j'en ai profité. On n'est pas obligé de courir après les gendarmes.

L'accusé fait ensuite le récit de sa vie.

« J'eus du succès dans mes premières études. Dès l'âge de douze ans, je commençai à naviguer, En 1848, la navigation était suspendue. J'étais sans occupation. Je vins à Paris. C'était après les évènements de Février. Des personnes qui j'intéressaient à moi et qui connaissaient Barbès, alors directeur du Luxembourg, me recommandèrent à lui et j'obtins une place de chef de section aux ateliers nationaux, avec un traitement de 200 fr. par mois. Survinrent les journées de Juin. Je retournai au Hâvre, et pour éviter le service militaire dans la marine, je contractai un engagement volontaire dans la cavalerie, au 5e lanciers, dont le colonel est devenu, depuis, secrétaire du *Journal des Débats*. Mon engagement expiré, je rentrai dans mes foyers et me mariai. J'avais vingt-deux ans. Je représentai la Compagnie maritime et gagnai de l'argent, beaucoup même pendant la guerre de Crimée, mais j'eus à soutenir un procès commercial pour baraterie. J'étais bien innocent, mais comme je ne voulus compromettre personne, je subis les conséquences de ma discrétion. Je fus condamné à dix ans de réclusion bien qu'innocent. On me dit que le garde des sceaux m'accorderait ma grâce. Un gardien me dit : « Vous savez, si vous voulez » partir, la porte est ouverte. » C'est dans ces conditions que j'ai quitté la prison.

» Une fois dehors, que faire ? J'étais taré, flétri, je ne pouvais rester en France ; je pris un faux nom. J'allai à Liverpool, devins membre de l'Exchange. La guerre de sécession en Amérique me procurait alors de gros bénéfices. Je trouvais une situation brillante et honorable ; j'allais chez le lord maire, chez le duc de Buckingham. J'eus aussi d'excellents rapports avec le frère du général Fleury. Il me dit toutefois que j'avais été reconnu pour Freret, le condamné pour baraterie. Je dus m'éloigner.

» J'allai en Amérique, en Californie, et là je fis le courtage maritime. Je revins en France au moment de la guerre : je venais de serrer la main du comte de Saint-Vallier, ému comme moi des événements, lorsque je fus arrêté et conduit en prison. On me dit que j'étais un espion, à cause d'un propos tenu à table d'hôte. J'allais passer devant un conseil de guerre lorsqu'un capitaine d'état-major me rendit à la liberté.

» Je retournai à Londres et fis le commerce des subsistances pour la France. Après l'armistice, je reperdis ce que j'avais gagné. Il ne me restait plus que 150,000 francs. Je passai l'hiver en Italie et je fis le commerce à Constantinople et en Egypte. C'est en 1872 que, revenant de Londres, je fis la connaissance des individus qui m'ont conduit ici. »

Sur l'accusation, Freret persiste à dire qu'il a abandonné ses amis anglais quand il s'est aperçu qu'ils avaient abusé de lui.

Me Demange a présenté la défense.

Le jury n'ayant pas admis de circonstances atténuantes, la cour a condamné Fréret aux travaux forcés à perpétuité.

« Si j'avais fait comme Martin, s'écrie le condamné, si j'avais assassiné le ministre des finances, je n'en aurais pas davantage. »

Logogriphe

Volage comme le Zéphyr,
Dont les carres ses éphémères
Laissent aux roses passagères
A peine un léger souvenir,
Je suis de l'inconstance
Un exemple vivant ;
Nulle part ma présence
Ne mesure plus d'un instant,
Et la mode dont les caprices
Se renouvellent chaque jour,
De moi fait encor ses délices,
Quoique déjà sur le retour.
Lecteur, si tu me décomposes.
Dans mes huit pieds tu trouveras
La règle de toutes choses ;
Et suivant pas à pas :
La badine de Polyphème ;
Des animaux le roi suprême ;
Un végétal qui sert à nous vêtir ;
Un autre dont l'odeur ne peut se soutenir ;
L'aliment le plus nécessaire ;
L'oiseau protégé de Junon ;
Un instrument d'apothicaire ;
Le dieu des bergers ; un pronom ;
Un habitant du nord; un terme de musique;
Une note ; un roi de l'Attique ;
La fille d'Inachus, très-célèbre autrefois ;
Le cercle de douze mois :
Ce qu'on voit aux échecs sur la première file ;
De l'Egypte un fleuve ; une ville ;
Ce qui fait briller les métaux ;
Un bon gibier quand il est de garenne,
Et pour terminer mon antienne
La fourrure des animaux.

Le mot de l'énigme d'hier est : *Chat*.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Paris, 13 juillet.

Le gouvernement communiquera à la presse, aussitôt qu'ils lui parviendront, les télégrammes ayant trait à l'insurrection Canaque et particulièrement ceux qui donneront les noms des victimes de ce douloureux événement.

Paris, 13 juillet.

Courtade, l'assassin de Plaisance est condamné à mort par la cour d'assises du Gers.

Marseille, 13 juillet.

Dans la matinée, un service funèbre solennel a été célébré dans l'église St-Cannat, pour le repos de l'âme de la reine d'Espagne.

Les autorités civiles et militaires et les consuls des puissances étrangères assistaient à cette cérémonie.

Berlin, 13 juillet.

Au banquet qui a eu lieu au palais impérial, le prince impérial a porté un toast félicitant les plénipotentiaires d'avoir accompli l'œuvre de la paix tant désirée par l'Europe. Le concours de l'Allemagne, a-t-il dit, est acquis d'avance à tout ce qui tend à assurer et à conserver ces grands bienfaits.

Vienne, 13 juillet.

La *Correspondance politique* publie une dépêche de Bucharest disant que le gouvernement a renoncé dans une séance secrète de la Chambre qu'il acceptait l'échange de la Bosnie contre Dobroutscha et qu'il occuperait Dobroutscha après la notification officielle par le Congrès.

Le gouvernement a annoncé qu'il acceptait également la décision du Congrès relative aux Juifs.

Berlin, 13 juillet

La séance du congrès a duré de 2 h. 1/2 jusqu'à 4 h. Tous les délégués étaient étaient présents. La signature du traité s'est accomplie par ordre alphabétique: le traité comprend 58 articles.

Le comte Andrassy a exprimé chaleureusement à M. de Bismarck, les remerciements du congrès. Après la réponse de M. de Bismarck, la clôture du congrès a été prononcée.

Les cercles politiques attachent une haute importance à l'œuvre du congrès et croient que l'air de la paix est ouverte. Ils croient que le rapprochement des premiers ministres des grandes puissances est une nouvelle garantie pour la paix.

Rome, 13 juillet.

Le *Fanfulla* dit que les cercles diplomatiques sont très-impressionnés par la publication d'une brochure, sous forme de lettre, adressée par le commandeur Gioja à M. Cairoli sur la question d'Orient et sur le Congrès, et concluant à la nécessité de resserrer les liens entre la France et l'Italie.

L'indisposition de M. Cairoli le retiendra à Rome encore demain.

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

13 juillet — 6 heures soir

Huile colza en f.d.	95 50	Spiritueux	59 ..
id. en bonnes	97 50	Farines 8 m	64 25
id. épurée	105 50	Supérieure	62 75
Huile de lin en f.d.	77 5	Suif	91 ..
id. en tonnes	79 50	Cafés Java	230
Suc. 100 k. 88 s.d.	62 75	Ceylan	215
id. 7/9 disp.	56 50	Haïti	210
id. blanc 3 c.	65 75	Rio	190
Raffin. bonn. sorte	143 50	Cacaos Para	180
id. belle sorte	145 ..	Guayaquil	160
Certific. de sortie	74 75	Haïti	110
Mélasse de fub.	12 50	Trinité	165
id. raffinerie	14 ..	Caraque	200 à 400

COURS COMMERCIAUX DE PARIS

du 13 Juillet, 6 heures soir

Huile de colza		Août	64 50 25
Disponible	95 50 .	Sept.-Oct.	63 75 50
Courant	95	4 derniers	63 75 50
Août	94 50 .		
4 premiers	94 50 .	**Farines supérieures**	
4 derniers	93 50 ..	Courant	63 .. ..
Huile de lin		Août	63 .. ..
Disponible	77 50 ..	Sept.-Oct.	62 25 ..
Courant	76 75 ..	4 derniers	62 25 ..
Août	76 05 .	M. Darblay	67 .. ..
4 premiers	76		
4 derniers	75	**Blés**	
Spiritueux		Courant	29 75 ..
Courant	59	Août	29 25 29
Août	59 50 ..	Sept-Oct.	29 25 ..
Sept.-Oct.	59 75 ..	4 derniers	29 .. ..
4 derniers	58 75 ..		
Stock 1002 pipes		**Seigles**	
Circulation 100		Courant	19 25 ..
Sucres		Août	18 75 ..
N° 10/13 cour.	56 50 ..	Sept.-Oct.	18 25 ..
N° 7/9 d.	62 75 ..	4 derniers	18 75 ..
Blanc 3 cour.	66 .. .		
Août	66 . ..	**Avoines**	
Sept.-Oct.	62 50 ..	Courant	20 25 50
4 derniers	.. .. ..	Août	20 . ..
Raffinés	143 50 à 145 ..	4 dern.	19 5 .
Farines 8 marques		Sept.-Oct.	19 19 25
Courant	64 50 .		

PARIS, 13 juillet. — Dépêche de 3 heures.

Colza courant	95 »»	Sept-Oct.	58 75
août	94 50	Suc. 88° d., 10/13	56 40
4 premiers	93 50	» 7/9 disp.	62 60
4 derniers	94 50	» bl. n° 3 cour.	66 »»
Lin courant	76 75	4 derniers	62 40
Août	76 50	Farines 8 m., c.	64 50
4 derniers	76 »»	août	64 50
Spiritueux cour.	59 »»	Sept-Oct.	63 75
Août	59 »»	Marque Darblay	67 »»

BOURSE DE LILLE

Valeurs.	Cr pr.	Cr du 13 juillet
Courcelles-Le	650 »»	»»»» »» »»» »»
Crespin-lez A	095 »»	»»» »» »»» »»
Marly ..	347 »»	»»» »» »»» »»
Annœulin-D.	60 »»	»»» »» »»» »»
St-Aldegonde	»»»» »»	»»» »» »»» »»

COURS des SUCRES et du 3/6 du 13 JUILLET

SUCRES	Cours officiels	Cours comm.	Offert.	Demandé
Sucre indigène 88 degré	.55 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 7 à 9	.61 50	.. ..	.. ..	.. ..
» en pain, 6 k. n° 1	150 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène n° 3...	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	.63 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	.54 50	.. ..	.. ..	.. ..
» fin 1re qualité dispon.	.57 50	.. ..	.. ..	.. ..
courant.	.57 50	58 ..	.. ..	.. ..
» Mélasse disponible..	.58	58 50	.. ..	.. ..
» A livrer 4 premiers..	.58 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 janvier....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 d'été.....	.59 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 derniers...	.56 50	57 50	.. ..	.. ..
» » 2 prochain..	.59 50	.. ..	.. ..	.. ..

13 juillet	Huiles l'hectolitre	Graine l'hectolitre	Tourtx l'hectolitre
Colza	86 50	87	.. .. ..
Colza épuré	92 50	93	.. .. ..
Œillette fin.	.. .. ..	.. ..	.. .. ..
Lin g. pays	.. .. ..	.. ..	.. .. ..
Lin g. étran.	70 .. 69 50	70	.. .. ..
Caméline	.. .. ..	.. ..	.. .. ..
Chanvre	.. .. ..	.. ..	.. .. ..

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE
DU 12 JUILLET 1878

Par espèces	Amenés	Poids moyen	Prix par kilogr. le q.	2e q.	3e q.	Prix extrêmes.
Bœufs....	1.2	541	1.84	1.74	1.64	1.48 à 1.90
Vaches...	60	249	1.74	1.38	1.28	1.24 1.78
Taureaux.	1	340	0.80	1.50	0.00	0.00 1.50
Veaux.	1141	81	2.20	2.00	1.80	1.20 2.30

MARCHE AUX GRAINS DE LILLE
du 10 juillet 1878.

Quant. 173 sacs de 1 hect. (prix moyen)	23 14
id. 101 sacs id. id.	21 21
Prix extrêmes du blé blanc.	21 à 25
id. du blé macaux	19 à 22
Prix du sac de 100 kil. de fleur 1re q.	39 50

LES DIX MARCHÉS RÉUNIS :

Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Bailleul, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Orchies, Arras).

Blé blanc	22 62
Blé macaux	20 61

MARCHÉ D'ORCHIES du 8 juillet — Blé bl. 1re qual. 25 35; 2e qual. 22 35; 3e qual. 19 35. Blé gris 1re qual. »» »» ; 2e qual. »» »» ; 3e qual. »» »»; Seigle 1re qual. 14 25 ; 2e qual. 13 25; Avoine 1re qual. 10 75 à »» »»; 2e qual. 09 25 à »» »»; 3e qual. 7 75 à »» »»; Fèves, 18 »» à 19 50; Colza 23 »» à 26 »»; Graine de lin 25 »» à 26 »» ; Cameline 18 »» à 21 »» ; Chanvre »» »» à »» »».

BERGUES, marché du 8 juillet. — Blé nouveau, »» »» Blé froment. »» »»; Blé roux, 21 11 Blé, 1re qualité, 22 99; Blé, 3e qualité, 20 48; Seigle, — — Orge, 13 33 ; Avoine, 10 68 ; Fèves, 20 91; Haricots, 26 —; Pois jaunes, — — Pois bleus, — —; Vesces, — —Œillette, — — Cameline, — — Graine de lin, — — Colza d'hiver, — — Pommes de terre, » — ; Fromage vieux, 60 56 Beurre en bloc, 1re q 3 50: Idem, 2e q. » »» ; Idem, 3e q. ; » »» Beurre, le kil., en pièce, 3 05 Œufs, le cent., 09 10; Lin, le kilo et demi, 2 10.

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

à trois mois			
Escompte.			
Amsterdam.	206 .	206 1/4	4 0/0
Allemagne	122 1/4	122 1/2	4 0/0
Trieste	213 .	214 .	4 0/0
Vienne	213 .	214 .	4 0/0
Lisbonne	542 .	543 .	4 0/0
Madrid	497 1/2	498 1/2	4 0/0
Saint-Pétersbourg	268 .	269 .	4 0/0
à courte échéance			
Amsterdam	205 3/4	206 .	4 0/0
Allemagne	121 7/8	122 1/8	4 0/0
Trieste	213 .	214 .	4 0/0
Vienne	213 .	214 .	4 0/0
Lisbonne	543 .	544 .	4 0/0
Madrid	499 .	500 .	4 0/0
Saint-Pétersbourg	268 .	270 .	4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

à trois mois			
Londres	25 15 .	à 25 20 .	— 3 1/2
Belgique	1/8 p.	à . p.	2 1/2
Italie	07 1/4 p.	à 07 1/2 p.	— 5 0/0
à courte échéance			
Londres	25 10 .	à 25 15 .	— 3 1/2
Belgique	1/8 p.	à 1/4 p.	— 2 1/2
Italie	07 1/4 p.	à 07 1/2 p.	— 5 0/0

Banque de France et succursales

Situation au 11 juillet 1878, au matin

ACTIF

Argent monnayé et lingots à Paris et dans les succursales.	2,155.570.561	99
Effet échus hier à recevoir ce jour.	428.582	22
Portefeuille Paris { Commerce.	232,518.812	30
Portefeuille Paris { Bons du Trésor	00.000.000	..
	220.550.000	..
Portefeuille des succursales : Effets sur place.	325.992.072	..
Avances sur lingots et monnaies.	39.436.900	..
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales.	4.784.400	..
Avances sur effets public français.	35.964.700	..
Avances sur effets public français dans les succursales	27.236.200	..
Avances sur actions et obligations de chemins de fer.	21.990.400	..
Avances sur actions et obligations des chemins de fer dans les succursales.	20.065.100	..
Avances sur obligations du Crédit foncier.	1.586.600	..
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.	1.010.800	..
Avances à l'Etat (convention du 10 juin 1857).	60.000.000	.
Rente de { Loi du 17 mai 1834	10.000.000	..
la réserve { Ex-banques dép.	2.980.750	14
Rentes disponibles.	81.988.823	79
Rente immobilisées (loi du 9 juin 1857) y compris 9.125.000 de la réserve	100.000.000	..
Hôtel et mobilier de la Banque.	4.000.000	..
Immeubles des succursales.	5.419.405	..
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales.	0.318.609	97
Emploi de la réserve spéciale.	10.780.000	..
Divers	29.821.942	18
	3.392.976.358	73

PASSIF

Capital de la Banque.	182.500.000	..
Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857).	8.902.313	54
Réserves { Loi du 17 mai 1834	10.000.00	..
mobilières { Ex-Banques départementale	2.980.750	14
{ Loi du 9 juin 1857	9.125.000	..
Réserve immobilière de la Banque.	4.000.000	..
Réserve spéciale.	10.780.000	..
Billets au porteur en circulation (Banque et succursales).	2.326.112.920	..
Arrérages de valeurs transférées ou déposées.	7.869.445	74
Billets à ordre et récépissés payables à Paris et dans les succursales.	61.152.263	19
Comptes courants du Trésor créditeur.	275.730.053	84
Comptes courants de Paris.	419.870.326	53
Comptes courants dans les succursales	43.601.717	..
Dividendes à payer	5.765.437	..
Effets au comptant non disponibles.	6.045.480	06
Escomptes et intérêts divers à Paris et dans les succursales.	1.009.897	55
Réescompte du dernier semestre à Paris et dans les succursales.	1.143.206	17
Réserve pour effets prorogés en souffrance.	2.242.306	58
Divers.	15.024.129	30
	3.392.976.358	73

Certifié conforme aux écritures :
Le gouverneur de la Banque de France,
ROULAND.

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION

Portefeuille	7.400.000	
Compte courant du Trésor	10.200.000	

DIMINUTION		
Encaisse	11.360.000	
Circulation des billets	1.900.000	
Comptes courants particuliers	5.500.000	

Correspondance Financière
DE LA BANQUE NATIONALE

Place Vendôme, 10, Paris

Bourse du 13 juillet 1878

La Bourse d'aujourd'hui est dans une certaine limite une Bourse de surprise.

Au début on a voulu peser sur les cours et on avait en partie réussi à produire une réaction d'une importance relative.

Le 3 0/0 est tombé à 115.40 ; mais on n'a pas tardé à relever le marché qui était surtout soutenu par les demandes de 3 0/0.

Seulement les arbitrages ont été défaits dans de grandes proportions et les ventes de 5 0/0 ont fini par le faire tomber une seconde fois ; il a même fléchi à 115 fr. 25, tandis que le vieux fonds reste toujours coté au-dessus du cours de la dernière clôture.

Les fonds étrangers ont été moins mouvementés.

L'Italien lui-même, si sensible, est resté entre 75.80 et 75.95.

Les valeurs Egyptiennes étaient demandées et l'Obligation 6 0/0 cotait 180.

Le Russe était calme au prix de 87 3/8,

Le Hongrois à 80 1/4

Le Florin or, est à 66 3/8.

Le Turc conserve les cours de 16.45 ; mais la Banque Ottomane obtient une nouvelle avance à 493.

Les actions des institutions de Crédit étaient généralement fermes.

La Banque de Paris laissait 712.

Le Crédit Mobilier Espagnol 792.

Le Crédit Foncier a débuté à 857, il a fait 845 et oscille entre ces deux cours.

Le Crédit Mobilier français reste demandé à 190.

Les actions Suez sont très demandées à 770.

On peut être embarrassé dans les prix actuels pour les emplois de l'argent qui rentre par suite de l'échéance des coupons. La valeur qui doit être préférée sous tous les points de vue est incontestablement l'obligation communale 4 0/0 1875 du Crédit Foncier. La Banque Nationale en tient encore un certain nombre à la disposition de sa clientèle, à 487.50. Ce prix ne pourra sans doute pas être encore maintenu longtemps.

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS

A. MAIRE et H. BLUM

176, Rue du Collège, à Roubaix

ACHATS et VENTES de toutes valeurs au Comptant *et à* Terme; *Rentes françaises & étrangères; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc.*, en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*

Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris*, sans Commission.

Afin d'offrir toutes facilités et garanties, les Achats et Ventes se feront de la main à la main. *Espèces contre Titres.*

Arbitrages, Libérations de Titres, Remboursement des Valeurs sorties aux Tirages.

Souscriptions sans frais à *tous les emprunts.*

Encaissement gratuit de tous les Coupons. 1575

LES FRÈRES MAHON médecin spéciaux des hôpitaux « *obtiennent mille guérisons par an.* » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chûtes de cheveux, etc. Consultations à Paris, RUE RIVOLI, 30, où l'on doit écrire pour se faire traiter par correspondance. Dépôt des Eaux et Pommades Mahon à Roubaix, pharmacie Couvreur, rue Neuve, 20.
EAU 2 FR. POMMADE 3 FR.

Santé et énergie à tous rendues sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE
Du DARRY, de Londres

32 ANS DE SUCCÈS.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étour